



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

13/06/2024

AFFICHEE LE :

13/06/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 22

VOTANTS : 26

DATE D’AFFICHAGE DE LA
DES DÉLIBÉRATIONS

20/06/2024

L’an deux mil vingt quatre, le 19 juin, à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Corine RAYMONDE

ABSENTS : Laurence FILOCHE-GARNIER, Kévin LEBRET, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Emmanuelle LEPETIT À Axelle MORINEAU, Fabienne KACZMAREK À Josiane MALLET, Sylvain GIRODON À Mickaël MARIE, Christian LOUIS À Bertrand HAVARD,

Monsieur Guillaume LEDEBT a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À MONDEVILLE ANIMATION POUR L’ORGANISATION DE LA FÊTE DE LA NATURE

DELIBERATION N° **DELIB-2024-067**

RAPPORTEE PAR : Monsieur Mickaël MARIE

Depuis plusieurs années, la ville de Mondeville s'inscrit dans la fête de la nature, moment privilégié de partage de connaissance et de sensibilisation sur le vivant.

C'est aussi l'occasion de rassembler les acteurs locaux qui œuvrent sur ce sujet, dans la suite de la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communal mené de 2020 à 2023. Ainsi, la fête de la nature est à Mondeville organisée de façon partenariale entre différents services municipaux (Transitions, Culture, Espace Letellier, direction de l'éducation,...) et les associations (Mondeville Animation, Les jardins partagés de Mondeville, ...).

Ainsi, Mondeville Animation prend une part dans la programmation mais aussi dans la communication puisque cette association assure la conception du programme général de la fête de la nature. Cette année, Mondeville Animation a proposé des séances au sein d'un planétarium mobile, qui ont rencontré un franc succès auprès du public.

Pour la participation de cette structure, qui dépasse le cadre normal de ses activités, il est proposé en 2024, comme pour les années précédentes, de verser une subvention exceptionnelle de 1500 euros.

Ainsi,

Vu le budget présenté par Mondeville Animation pour l'organisation de la fête de la nature 2024,

Après consultation de la commission Urbanisme et Transition écologique du 4 juin 2024,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'ACCORDER** une subvention exceptionnelle de 1500 euros à Mondeville Animation pour sa participation à l'organisation de la Fête de la nature 2024,
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	26	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Guillaume LEDEBT